

CONVENTION DE PRET DE MATERIEL

DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « ARDECHE DES SOURCES ET VOLCANS »

Dossier à déposer à :

Communauté de communes « Ardèche des sources et volcans »

Château de Blou

07330 Thueyts

Tel : 04 75 89 01 48

Courriel : cdc@ardechedessourcesetvolcans.com

Demandeur (ci-après dénommé « le bénéficiaire »)

Structure :

Nom : Prénom :

Fonction :

Adresse :

Tel : Courriel :

Objet de la manifestation :

MATERIEL PRETE

Matériel pouvant être prêté	Lieu de stockage	Dates souhaitées	Durée (en jours)	Quantité
18 Barrières + remorque « Tour de France »	Fabras (commune)			
35 Barrières « Tour de France »	Jaujac (garage OM)			
7 Barnums (6m x 3m) <i>Se conformer aux instructions jointes, particulièrement pour la fixation au sol</i>	Fabras (commune)			
10 Grilles d'exposition	Neyrac OT			

Fait à Le.....

La signature de la présente vaut acceptation totale du règlement ci-joint.

Nom et qualité du signataire :

Signature précédée de la mention « *lu et approuvé* »

REPONSE de la Communauté de communes :

- ☐ Accord
☐ Désaccord

A Thueyts,

Le :

Le Président,

Cédric D'IMPERIO.

REGLEMENT DE PRET DE MATERIEL **DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « ARDECHE DES SOURCES ET VOLCANS »**

Article 1 : Objet du règlement

La communauté de communes « Ardèche des sources et volcans » propose le prêt de différents matériels aux associations locales.

Article 2 : Démarche de réservation

Le bénéficiaire s'engage à compléter et à remettre à la communauté de communes au moins 8 jours à l'avance, la présente convention datée et signée.

Article 3 : Date du prêt

L'utilisation du matériel est limitée aux dates et à l'usage prévus dans la demande.

Article 4 : Conditions financières

Cette mise à disposition est accordée gratuitement à titre précaire et demeure révocable à tout moment par la communauté de communes, sans versement d'indemnité. La communauté de communes pourra notamment réclamer la restitution du matériel à tout moment en cas de besoin par les services communautaires.

Article 5 : Engagement du bénéficiaire

Le matériel prêté par la communauté de communes ne sera en aucun cas utilisé pour un usage autre que celui défini dans la demande.

Le bénéficiaire sera seul responsable auprès des tiers du bon fonctionnement. En aucun cas la responsabilité de la communauté de communes ne pourra être recherchée.

Article 6 : Assurances

Le bénéficiaire du prêt du matériel de la communauté de communes « Ardèche des sources et volcans » est tenu de souscrire toutes les polices d'assurances nécessaires pour garantir sa responsabilité civile, le vol, les dégradations ou la destruction du matériel prêté.

En cas de dégradation du matériel par le bénéficiaire ou autre personne pendant la durée du prêt, la responsabilité de celui-ci sera recherchée par la communauté de communes, le remplacement à l'identique sera demandé.

Le bénéficiaire devra s'assurer qu'il est couvert par son assurance pour le dit matériel et fera son affaire de toute déclaration nécessaire auprès de sa compagnie d'assurance.

Article 7 : Restitution du matériel

Le bénéficiaire s'engage à rendre le matériel nettoyé, en bon état et correctement conditionné.

Article 8 : Responsabilité de la communauté de communes

La communauté de communes « Ardèche des sources et volcans » ne peut être tenue responsable en cas d'annulation tardive d'un prêt dû à la dégradation, à la perte ou au vol du matériel. Elle n'a pas à rechercher un matériel similaire dans d'autres communes ou groupement de communes pour assurer le prêt.

Article 9 : Infractions au règlement

Les personnes ne respectant pas le présent règlement pourront se voir définitivement refuser la possibilité d'obtenir le prêt du matériel de la communauté de communes « Ardèche des sources et volcans ».

MONTAGE DE LA BÂCHE A LA RECEPTION DU PRODUIT

1. Déplier en partie la structure en écartant les pieds, sans la déplier complètement.
2. Positionner grossièrement la bâche de toit sur la structure.
3. Mettre en place les velcros de la bâche de toit situés aux angles de la bâche (et au milieu de la longueur de 6m sur les barnums de 3x6m) sur les velcros situés sur chaque haut de pied du barnum. Il y a donc 4 velcros à positionner, sauf pour le 3x6m qui dispose de 6 velcros (6 pieds).
4. Mettre le(les) faitage(s) de la bâche de toit au niveau du(des) mât(s) de la structure.
Maintenant que votre bâche de toit est posée, vous pouvez plier et déplier votre barnum avec la bâche de toit à chaque utilisation sans la démonter !

MONTAGE DU BARNUM

1. Si ce n'est déjà fait, déplier en partie la structure en écartant les pieds, puis en tirant sur le barnum par les croisillons (barres transversales du barnum).
Méthode A. Se placer en dessous du barnum, poser sa main sous la(les) pièce(s) du(des) pied(s) de(s) mât(s) puis lever le barnum au maximum pour l'ouvrir comme un parasol.
Méthode B. Se placer sur le côté le plus petit de votre barnum. Poser une main à l'extérieur du barnum sur la pièce de jonction des croisillons du haut et l'autre main sur la pièce de jonction des croisillons du bas. Rapprocher les 2 pièces en s'écartant du barnum de façon à le laisser se déplier complètement.
2. Pour enclencher les goupilles dans leur emplacement prévu en haut de chaque pied du barnum : soulever la bâche de toit (sans enlever le velcro) pour positionner la première goupille dans son emplacement, puis remettre la bâche en place. Laisser la bâche de toit en place pour mettre les autres goupilles car la bâche est tendue par la structure et vous ne pourrez plus la remettre en place une fois que toute la structure sera fixée.
Méthode A. Se placer à l'extérieur d'un angle du barnum. Poser une main en haut sur l'angle (sur la bâche) et prendre de votre autre main la barre de cisaillement par le dessous pour la lever jusqu'à ce que la goupille s'enclenche.
Méthode B. Se placer à l'intérieur du barnum dans un angle. Passer les bras à l'extérieur du barnum de chaque côté du pied du barnum et placer vos mains sur l'angle (sur la bâche), à l'extérieur. Vos épaules (ou vos bras) sont au niveau des deux barres de cisaillement. Donner un coup sec vers le haut tout en maintenant la structure avec les mains.
3. Fixer les sangles de tension sur les croisillons qui relient le côté de la structure au pied du mât. Ces sangles tendent la toile et évitent ainsi qu'une poche d'eau ne se forme.
4. Pour régler la hauteur du barnum : tirez sur les goupilles au bas des pieds du barnum (cela débloquent les pieds et permettra de tirer vers le haut). Répétez l'opération jusqu'à ce que le barnum soit à la hauteur désirée.
5. Fixer les parois latérales à l'aide des bandes horizontales de velcro sur le toit intérieur. Les parois sont complètement amovibles et indépendantes, vous pouvez donc placer le nombre de parois que vous souhaitez. Chaque paroi dispose de 3 passants en velcro de chaque côté pour maintenir la paroi au pied du barnum, et de fermetures zippées.
6. **Ancrer, lester et haubaner votre barnum. Il est indispensable de mettre en place des moyens de fixation au sol : lestage, ancrage et haubanage.** En effet, à chaque montage de votre barnum pliant, un lestage à chaque pied est impératif*. Quand la qualité du sol le permet, un ancrage au sol est également exigé. Et quand cela est possible, un haubanage supplémentaire est indispensable afin de consolider l'assise du barnum au sol au moyen de piquets et de cordages (anneaux de haubanage sur la bâche de toit au-dessus de chaque pied du barnum). Nos barnums pliants sont conçus pour usage strictement temporaire et ponctuel, et ne peuvent en aucun cas se substituer à un abri permanent (pergola, garage...).

*Pour ce type de matériel, nous préconisons de positionner des poids de 40 kg par pied pour un barnum de 2mx3m, 60kg par pied pour des barnums de 3mx3m, 3mx4,5m et 3mx6m, et 80 kg par pied pour des barnums de 4mx4m et 4mx8m. Dans le cas d'un ancrage (avec de gros piquets ou « pinces ») en plus du lestage, le poids à positionner sur chaque pied de barnum peut être divisé par deux.

DEMONTAGE DU BARNUM

1. Enlever les sangles de tension, puis baisser les pieds escamotables : A- Tirez sur l'anneau de la goupille du haut de pied puis B- laisser le barnum descendre tout seul avec son poids jusqu'au cran suivant. Recommencer jusqu'à ce que les pieds soient à leur position la plus basse.
2. Enlever les goupilles en tirant sur les anneaux. Pour libérer la goupille facilement, soulager la goupille en soulevant légèrement la structure avec le poignet de la main qui tient l'anneau, en même temps que vous tirez sur celui-ci.
3. Replier au maximum la structure : prendre un pied (d'angle) du barnum dans la main, puis pousser ce pied vers le centre du barnum (les autres pieds suivront automatiquement). Cette manœuvre est facilitée si vous soulevez le barnum tout en maintenant au sol uniquement le pied du barnum qui vous est diamétralement opposé.
4. Ranger le barnum dans son sac de transport à roulettes pour faciliter le stockage et le transport.

IL EST INDISPENSABLE DE S'ASSURER QUE LA METEO SOIT FAVORABLE AVANT TOUT MONTAGE ET UTILISATION DU BARNUM. NOS BARNUMS ALU PRO 45 NE DOIVENT PAS ETRE MONTES PAR VENT SUPERIEUR A 60KM/H ET LES BARNUMS ALU PRO55 PAR VENT SUPERIEUR A 70KM/H.

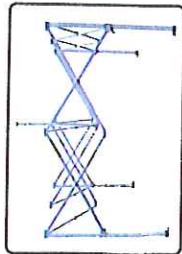
LESTER, ANCRER ET HAUBANER VOTRE BARNUM AVANT TOUTE UTILISATION (VOIR PARAGRAPHE 6 DE LA NOTICE DÉTAILLÉE)

AVERTISSEMENT : Une fois installé, ne laissez pas le barnum sans surveillance. Ne forcez pas sur les structures durant l'installation ou le pliage du barnum. Assurez-vous que la structure est bien attachée. Ne pas faire de feu ni de barbecue sous le barnum.

IMPORTANT-INSTRUCTIONS

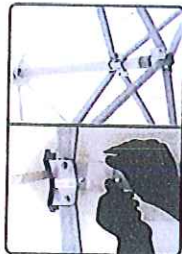
MONTAGE

REMARQUE : SI VOTRE TOIT EST DEJA POSE SUR LA STRUCTURE, PASSEZ A L'ETAPE 3



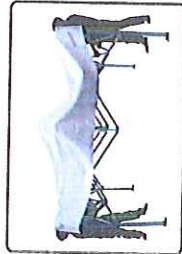
ETAPE 1 :

DEPLIER LA STRUCTURE A 75 %
DE SON EXTENSION COMPLETE.



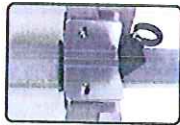
ETAPE 2 :

POSER LA BACHE DE TOIT,
FIXER LES VELCROS DU TOIT
SUR LE HAUT DES PIEDS.
CENTRER LE(S) FAITAGE(S) DE
LA BACHE SUR LE(S) MAT(S).



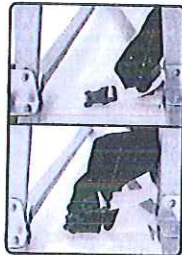
ETAPE 3 :

OUVRIR ENTIEREMENT LA
STRUCTURE .TENIR LES
BARRES INFERIEURES ET
TIRER EN REculANT.



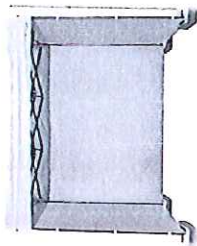
ETAPE 4 :

ENCLENCHER LES
GOUPILLES DANS
LEUR EMPLACEMENT.



ETAPE 5 :

FIXER LES
SANGLES DE
TENSION.

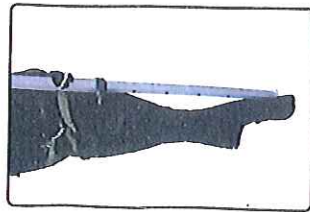


ETAPE 6 :

SORTIR LES PIEDS ESCAMOTABLES
A LA HAUTEUR DESIREE.ASSUREZ
VOUS QUE LES BOUTONS
PRESSOIRS SE SONT ENGAGES.
**Ancrer, lester et
haubaner votre barnum**

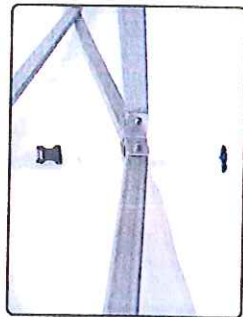
DEMONTAGE

REMARQUE : VOTRE BARNUM EST CONCU POUR ETRE RANGE AVEC LE TOIT SUR LA STRUCTURE



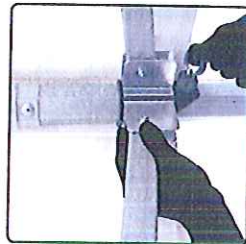
ETAPE 1 :

APPUYER SUR LES BOUTONS
POUSOIRS DES PIEDS ET LES
BAISSER.



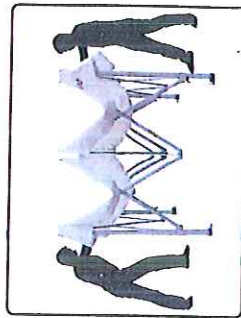
ETAPE 2 :

ENLEVER LES SANGLES DE TENSION



ETAPE 3 :

ENLEVER LES GOUPILLES EN TIRANT
DOUCEMENT SUR LES ANNEAUX.



ETAPE 4 :

REPLIER LA STRUCTURE NE LA POUSSANT VERS
L'INTERIEUR.

IL EST INDISPENSABLE DE S'ASSURER QUE LA METEO SOIT FAVORABLE AVANT TOUT MONTAGE ET UTILISATION DU BARNUM

NOS BARNUMS ALU PRO 45 NE DOIVENT PAS ETRE MONTES PAR VENT SUPERIEUR A 60KM/H ET LES BARNUMS ALU PROSS PAR VENT SUPERIEUR A 70KM/H.
LESTER, ANCRER ET HAUBANER VOTRE BARNUM AVANT TOUTE UTILISATION (VOIR PARAGRAPHE 6 DE LA NOTICE DÉTAILLÉE)

AVERTISSEMENT : Une fois installé, ne laissez pas le barnum sans surveillance. Ne forcez pas sur les structures durant l'installation ou le pliage du barnum. Assurez-vous que la structure est bien attachée. Ne pas faire de feu ni de barbecue sous le barnum.